

## **Annexe simplifiée pour les ministères assujettis aux vérifications des contrôles de base**

### **1. Introduction**

À l'appui d'un système efficace de contrôle interne, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) évalue annuellement le rendement de ses contrôles financiers afin d'assurer que :

- les dispositions financières ou les marchés ne soient entrés que lorsque les fonds sont suffisants;
- les paiements pour les biens et services sont faits seulement lorsque les biens ou services sont reçus ou que les conditions du marché ou d'autres arrangements sont satisfaits; et,
- les paiements ont été autorisés comme il se doit.

Le CCHST tirera parti des résultats des vérifications périodiques des contrôles de base faites par le Bureau du contrôleur général. Vous trouverez ci-dessous un résumé des résultats de l'évaluation effectuée au cours de l'exercice 2012-2013.

### **2. Résultats de l'évaluation au cours de l'exercice 2012-2013**

Dans une grande mesure, les contrôles relatifs au paiement pour les biens et services et les pouvoirs de payer fonctionnaient bien et constituent une base adéquate pour le système de contrôle interne du CCHST. Certains ajustements pour renforcer la séparation des tâches ont été identifiés et mis en oeuvre au cours de l'exercice actuel.

### **3. Plan d'évaluation**

Le CCHST continuera de surveiller la performance de son système de contrôle interne en mettant l'accent sur les contrôles de base relatifs aux transactions financières.